

Compte-rendu de la réunion des professeurs documentalistes des bassins Alès – Le vigan au Lycée de la Salle à Alès le jeudi 14 janvier 2016

1/ Tour de table : 19 personnes présentes, 3 personnes excusées : 2 malades et 1 sur un autre stage.

2/ Conseil Départemental : Intervention de Valerie Trives, référente Education Artistique, DEJCS – Culture

DGA Education, Jeunesse, Culture et Sports, 3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9
Tél. : 04 66 76 76 77 - Fax : 04 66 76 79 44 - Courriel : valerie.trives@gard.fr

Mme Trives est venue nous présenter les différentstypes de projets financés par le Conseil D. pour les collègues :

- **Parcours artistiques** : env. 20 h d intervention. Impossible actuellement de connaître la somme donnée en financement (budget voté en mars). Un guide des intervenants est présenté. Il est aussi possible d'en proposer.

3 temps : ateliers, restitution, sortie culturelle : Il est parfois difficile de trouver une sortie culturelle adaptée au projet. A justifier si la sortie n'est pas possible. Transport non pris en charge par le Conseil Départemental.

- **Résidence d'artiste** : 5000 €, 1/3 atelier pédagogique et 2/3 création artistique. Paiement artiste + matériel. Selon les endroits, prévoir l'hébergement. Le collègue doit faire l'avance pour l'achat du matériel. Souvent un appel à projet pour choix de la compagnie. Lien avec la ville ou la communauté d'agglomération ou une structure sur place comme le Cratère. L'idée est d'essayer de favoriser au maximum le partenariat.

Tous les champs artistiques sont envisageables

Conseil Départemental : accueil avec le collègue, réunion de mi-parcours, puis réunion bilan.

224 demandes déposées (les deux types de projets confondus), 171 acceptés. 250 000€ de budget pour tous les styles de parcours. Hypothèse pour 2016 (350 000 € de demandes). Essayer d'avoir des projets pour tous les établissements. Nombreux paramètres pour choix d'acceptation.

8 résidences d'artistes il y a deux ans, cette année : 22

L' établissement est le porteur de projet.

Mai : courrier pour connaître les projets. D'abord résidence d'artiste, puis jusqu'au 30 septembre pour clore les dossiers de parcours artistiques.

exemple de projet :

Cordée de la réussite : au lycée Jean Baptiste Dumas : collégiens de 3e, avec lycéens, élèves EMA, grandes écoles... donner confiance, en utilisant le théâtre. Mais uniquement 6h par élève (pour quelques élèves seulement), donc il faudrait que les 6 collèges montent un projet théâtre pour multiplier l'impact du projet.

3/ Compte rendu du cercle d'études

Anita Messaoui: IAN (interlocuteur académique pour le numérique)

Fonctionnement inspection EVS :

4 Inspecteurs dont 1 avec décharge syndicale

Jean-Michel Lisle : Gard / Lozère + Personnels direction

Dominique Combes : Pyrénées Orientales Aude + CPE

Frédéric Blasco : Hérault + professeurs documentalistes

Pourquoi réunir un cercle d'étude ?

- L'objectif est de relancer une dynamique au niveau de la discipline.
- Pour accompagner la formation et proposer une vision de la discipline au niveau de l'académie
- Proposer des séquences pédagogiques, formalisées et institutionnalisées : possibilité de les intégrer dans EDU'Bases.

A noter la présence de personnels du public, du privé et de l'enseignement agricole.

Objectif du cercle pour 2016 : préparation de la réforme du collège

-> 2 journées disciplinaires + 3 journées transversales : évaluation, numérique, différenciation pédagogique et accompagnement personnalisé, pédagogie de projet et EPI

Besoin de formateurs transversaux et disciplinaires.

Séminaire des formateurs transversaux : 28 et 29 janvier à l'ESPE. Si l'on veut être formateurs, se faire connaître auprès de Denis Tuchais.

4/ Questions diverses

A/ I inspection : qu'en est-il des rémunérations pour missions particulières ? Pourquoi les profs-docs ne peuvent-ils pas percevoir d'HSE dans l'académie de Montpellier alors qu'ailleurs c'est possible ?

B/ Question sur pratiques numériques : de moins en moins d'emprunts de livres documentaires.

Les élèves considèrent qu'ils savent chercher. Souvent les documentaires sont lus pour le plaisir, les professeurs viennent au CDI pour utiliser les ordinateurs. Il faut former les élèves à savoir chercher.

Question des abonnements style europresse, site.Tv... prix // investissement, ou aussi management, ...

Au lycée La Salle, Concours infirmière, les élèves doivent faire une revue de presse pour le concours donc lisent un peu la presse. La revue Un jour, une actu : très bien. Les profs l'utilisent et lue par les élèves.

Sur la Réforme du collège:

Pour formation 6e ? globalement dans l'AP, mais est-ce bien cela à faire ? autres possibilités ?

Pour l'application du décret concernant les heures de décharge ? Il est impératif d'avoir une position claire de l'inspection au niveau de l'académie. Quand on travaille en co animation, ça devrait être décompté. Il y a une différence entre dédoublement et co animation. Attention : en cas de co animation si un enseignant est absent, le professeur présent peut avoir, sur plusieurs semaines, tous les élèves à gérer. Cela ne peut arriver en cas de dédoublement. Si heure de décharge pour le professeur documentaliste, se pose la question de l'amplitude horaire d'ouverture du CDI. Avoir quelqu'un (aide-doc..) pour pouvoir appliquer le décret.

Va-t-on avoir un document qui va préciser les choses ? Savoir avec quelles matières on dédouble ou pas ?

Au lycée AP, prof-doc pas en charge de groupe, toujours avec un prof.

Question sur positionnement des profs-docs dans l'EMI : comment on se positionne, comment on s'intègre dans les programmes ? Ne pas travailler à vide, et participer aux projets des collègues. Il vaut peut-être mieux fonctionner ainsi et ne pas toucher tout le monde, plutôt que toucher tout le monde mais moyennement bien. Avoir un lien avec les disciplines pour que les élèves y trouvent un intérêt.

Formations centralisées sur Nîmes, faire appel au Canopé pour des conférences, si inspection n'organise plus les journées académiques, uniquement doc.

Lettre des docs. du bassin de Bagnols : Proposition d'une journée de grève commune dans toute l'académie pour dénoncer le manque de présence et de réponses claires de nos inspecteurs et la non inspection des professeurs documentalistes. Comment réagir ? Voir le médiateur ? Rendez-vous avec Mme le Recteur ? Faire une lettre individuelle que chacun envoie à Mme le recteur ?

5/ Après-midi : A la librairie « Alès BD » : présentation des nouveautés BD et mangas, de la liste "idéale" à avoir dans nos CDI. Possibilité de créer un compte sur le site du magasin, 9% de remise, livraison gratuite sur toute notre zone.

Pour les prochaines réunions : chacun est invité à faire un état des lieux des personnes ou des lieux intéressants (à rencontrer/visiter) autour de son établissement.